

Le 19 octobre 2020

Municipalité de Chambord
Province de Québec

Lundi, le 19 octobre 2020, à 12h, par visioconférence avec enregistrement audio, ouverture de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord, sous la présidence de son honneur monsieur le maire Luc Chiasson.

Sont également présents les conseillers mesdames Lise Noël, Diane Hudon et Valérie Gagnon et monsieur Camil Delaunière.

Le secrétaire-trésorier fait lecture de l'avis spécial suivant :

À Mesdames,
À Messieurs,

Luc Chiasson	maire
Camil de Launière	conseiller
William Laroche	conseiller
Robin Doré	conseiller
Lise Noël	conseillère
Diane Hudon	conseillère
Valérie Gagnon	conseillère

Mesdames,
Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord est convoquée par les présentes par Grant Baergen, secrétaire-trésorier, pour être tenue par visioconférence avec enregistrement audio, **le 19 octobre 2020 à 12 h**, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

- 1) Présences
- 2) Avis de convocation
- 3) Renonciation à l'avis de convocation
- 4) Avis de motion - acquisition d'équipements neufs
- 5) Demande de permis P.I.I.A-2, Village historique de Val-Jalbert
- 6) Abrogation de la résolution 10-321-2020
- 7) Renouvellement des contrats pour l'entretien hivernale des voies privées ouvertes au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant situées sur le territoire de la Municipalité de Chambord
- 8) Décompte progressif #3 – prolongement de la rue de l'Avenir
- 9) Période de questions
- 10) Clôture de la séance

DONNÉ ce huitième jour du mois d'octobre 2020.

Le secrétaire-trésorier

Grant Baergen
GB

CERTIFICAT DE SIGNIFICATION

Je, soussigné, Grant Baergen, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment avoir signifié cet avis spécial à Chambord par envoi électronique le huitième jour du mois d'octobre 2020 aux membres du conseil.

En **FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce huitième jour du mois d'octobre deux-mille-vingt.

Grant Baergen
Secrétaire-trésorier

GB

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents sur le territoire de la Municipalité assistent à la séance et renoncent à l'avis de convocation conformément à l'article 157 du code municipal.

PÉRIODE DE QUESTIONS

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT 2020-693 ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS NEUFS

Avis de motion et dispense de lecture sont donnés par monsieur Camil Delaunière qu'il sera proposé lors d'une prochaine séance l'adoption du règlement 2020-693 ayant pour objet l'acquisition d'équipements neufs. Le projet de règlement est déposé et présenté aux membres du conseil.

RÉSOLUTION 10-341-2020

DEMANDE DE PERMIS P.I.I.A-2, VILLAGE HISTORIQUE DE VAL-JALBERT

Madame Michelle Castonguay et monsieur Patrick Savard, représentants de la Corporation du parc régional de Val-Jalbert s'adressent à la Municipalité dans le but de présenter l'inventaire des arbres à abattre situés sur le lot 5 007 886 cadastre du Québec. À ce titre, les détails inhérents aux travaux sont exposés au comité consultatif d'urbanisme afin que ce dernier analyse la demande du permis POUR l'abattage des arbres en fonction des critères d'analyse du P.I.I.A.-2 village historique de Val-Jalbert, volet de l'aménagement paysager, tel que contenu au règlement sur le plan implantation et d'intégration architecturale.

CONSIDÉRANT QUE la Corporation du parc régional de Val-Jalbert a déposé à la Municipalité une lettre d'engagement de reboisement pour tout arbre qui sera abattu sur le lot 5 007 886 ;

CONSIDÉRANT QUE l'atteinte des critères règlementaires doit être évaluée pour l'élément suivant ;

- L'aménagement paysager ;

CONSIDÉRANT QU'un plan d'abattage des arbres a été soumis et qu'un plan de réaménagement paysager préparé par l'horticulteur de Val-Jalbert sera déposé ultérieurement à la Municipalité de Chambord ;

Après délibération, il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du comité de recommander au conseil d'approuver la demande d'abattage d'arbres proposée par la Corporation régionale du parc de Val-Jalbert ;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par madame Lise Noël, appuyée par madame Diane Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule qui précède fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit ;
- 2- Que le conseil approuve la demande d'abattage d'arbres proposée par la Corporation régionale du parc de Val Jalbert.

**RÉSOLUTION 10-342-2020
ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 10-321-2020**

CONSIDÉRANT la résolution portant le numéro d'ordre séquentiel 10-321-2020 adoptée lors de la séance ordinaire du conseil, tenue le 5 octobre 2020 et renouvellement des contrats pour l'entretien hivernale des voies privées ouvertes au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant situées sur le territoire de la municipalité de Chambord ;

CONSIDÉRANT QUE, après cette dite séance, il a été constaté que des erreurs se sont glissées dans la résolution ;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par madame Valérie Gagnon, appuyée par monsieur Camil Delaunière et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule qui précède fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit ;
- 2- D'abroger ladite résolution portant le numéro d'ordre séquentiel 10-321-2020.

**RÉSOLUTION 10-343-2020
RENOUVELLEMENT DES CONTRATS POUR L'ENTRETIEN
HIVERNALE DES VOIES PRIVÉES OUVERTES AU PUBLIC PAR
TOLÉRANCE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT SITUÉES SUR
LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD (OCTROI)**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté la résolution 10-299-2017, à la suite de l'ouverture des soumissions en date du 5 octobre 2017, d'octroyer les contrats suivants pour l'entretien hivernale des voies privées ouvertes au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant situées sur le territoire de la municipalité de Chambord puisque chacun des soumissionnaires a présenté la plus basse soumission conforme ;

Entrepreneur	Secteur	Montant par année avec taxes
9007-3255 Québec inc.	De la Pointe	28 743.75 \$
Ferme Alexandre Boily	Val-Jalbert	20 667.34 \$
Groupe 3D	Nord-Est	25 696.90 \$
2553 – 7317 Québec inc.	Sud-Est	8 468.40 \$

Ferme Gerrylin	De la Pointe	1 718.88 \$
----------------	--------------	-------------

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par madame Valérie Gagnon, appuyée par monsieur Camil Delaunière et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule qui précède fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit ;
- 2- De renouveler pour la saison 2020-2021 les contrats ci-identifiés.

RÉSOLUTION 10-344-2020 DÉCOMPTE PROGRESSIF #3 – PROLONGEMENT DE LA RUE DE L'AVENIR

Il est proposé par monsieur Camil Delaunière, appuyé par madame Diane Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le décompte progressif numéro 3 de la firme Construction Rock Guay et fils, tel qu'approuvé par l'ingénieur Francis Leclerc, surveillant de chantier de la MRC du Domaine du-Roy, au montant de 141 756.58 \$ plus taxes, pour le prolongement de la rue de l'Avenir.

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION 10-345-2020 FERMETURE DE LA SÉANCE

L'avis de convocation de la session spéciale étant épuisé, il est proposé par madame Diane Hudon, appuyée par madame Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit clôturée à 12 h 10 et que la prochaine séance ordinaire se tienne le lundi 2 novembre à 19 h.

Le maire,

Le secrétaire-trésorier,

Luc Chiasson

Grant Baergen

« Je, Luc Chiasson, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».